

assiette groupent les *principaux éléments de la capacité économique des citoyens allemands*. Ils nous donnent les premières bases de la conscription des fortunes allemandes. Ainsi, les statistiques sur le rendement de l'impôt complémentaire en Prusse, pendant l'année fiscale 1914, nous font connaître la répartition suivante, par groupes, de la fortune soumise à cet impôt.

Répartition des fortunes prussiennes en 1914.

GROUPES DE FORTUNES	PERSONNES	FORTUNES <i>(en milliards de marks.)</i>
De 6.000 à 20.000 marks.....	1.006.011	14,7
— 20.000 — 32.000 —	266.368	6,9
— 32.000 — 52.000 —	272.187	11,1
— 52.000 — 100.000 —	214.353	15,2
— 100.000 — 200.000 —	103.133	14,2
— 200.000 — 500.000 —	53.439	16,1
— 500.000 — 1.000.000 —	15.215	10,5
Au-dessus de 1.000.000 —	9.789	26,7
TOTAUX.....	1.940.495	115,4

Il ressort de ce tableau que le total de la fortune imposable en Prusse s'élève à plus de 115 milliards de marks.

Si l'on considère l'ensemble de l'Allemagne, on constate que la Prusse compte 62 % des habitants de tout le pays. En appliquant cette proportion au chiffre des fortunes prussiennes, on arrive à un total de plus de 186 milliards de marks pour l'ensemble des fortunes privées allemandes.

Les fortunes privées de l'Allemagne sont certainement supérieures à ce montant. Le Dr Helfferich, qui a consacré des travaux remarquables au calcul de la fortune nationale de son pays, évaluait, en 1917, la fortune imposable en Prusse à 104 milliards de marks, d'après les résultats de l'assiette de